

## Coupure d'eau planifiée et avis d'ébullition préventif pour 240 résidences du secteur Venise

**Magog, le 2 mai 2025** – La Ville de Magog informe la population qu'en raison de travaux sur le réseau d'aqueduc, une coupure du service d'eau potable est prévue le mardi 6 mai, de 7 h à 17 h, pour 240 résidences du secteur Venise. Au retour du service, un avis d'ébullition préventif de l'eau potable sera en vigueur pour les résidences touchées, et ce, jusqu'à avis contraire. L'avis sera en vigueur pendant 48 h minimalement. Un plan indiquant le secteur concerné est disponible en [cliquant ici](#).

Les citoyens concernés doivent attendre que la Ville de Magog lève l'avis avant de consommer à nouveau l'eau du robinet. Il est recommandé de s'abonner aux avis sur le Portail citoyen Magog pour être informé rapidement lors de la levée de l'avis d'ébullition. L'application est disponible gratuitement sur l'App Store et Google Play ou en ligne à l'adresse [portail.ville.magog.qc.ca](http://portail.ville.magog.qc.ca). Cette information sera également diffusée sur le site Internet au [ville.magog.qc.ca/avis](http://ville.magog.qc.ca/avis) et sur la page Facebook de la Ville de Magog.

### Quoi faire pendant l'avis d'ébullition préventif?

Pour savoir quoi faire lorsqu'un avis d'ébullition préventif est en vigueur dans un secteur, les citoyens sont invités à consulter le [ville.magog.qc.ca/avis-ebullition](http://ville.magog.qc.ca/avis-ebullition).

- 30 -

### Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens  
Ville de Magog  
819 843-3333, poste 444

